

Le déploiement de l'expérimentation autour d'un nouveau parcours

LE PARCOURS DE RECHERCHE DE STAGE VU PAR LES JEUNES

Les entretiens et questionnaires avec les élèves ont permis de recueillir des informations concrètes sur la recherche de stage du point de vue de l'élève.

89 filles et 92 garçons de 3^e ont témoigné sur leur stage, oralement ou par écrit. Tous les élèves ont entendu parler du stage avant la 3^e, en amont de la communication transmise par le collège : «à la récré, par les amis, par les frères et sœurs». Ils ont tous effectué un stage entre novembre 2016 et février 2017. Le lieu du stage a été recherché en majorité dans les entreprises, puis dans l'administration publique et enfin dans les associations. La durée du stage est en moyenne de 4 jours (pouvant aller jusqu'à 5 jours).

La plupart des stages a été trouvé quelques jours avant le démarrage de celui-ci et un quart à la dernière minute.

Le mode de recherche des élèves passe par l'entourage familial dans plus de trois quarts des situations.

Même si tous les élèves ont trouvé un stage au sein de ces collègues, 40% ont toutefois rencontré des difficultés et/ou des freins à la recherche de stage : le manque d'idées ou de motivation, les refus des entreprises, l'entrée en contact difficile avec le milieu professionnel et l'inaccessibilité de certains métiers (banque, avocat, médecine, Éducation nationale...).

Une majorité des stages ont été trouvés quelques jours avant et **¼ à la dernière minute**

40% des collégiens ont toutefois rencontré **des difficultés** et/ou **des freins à la recherche de stage**

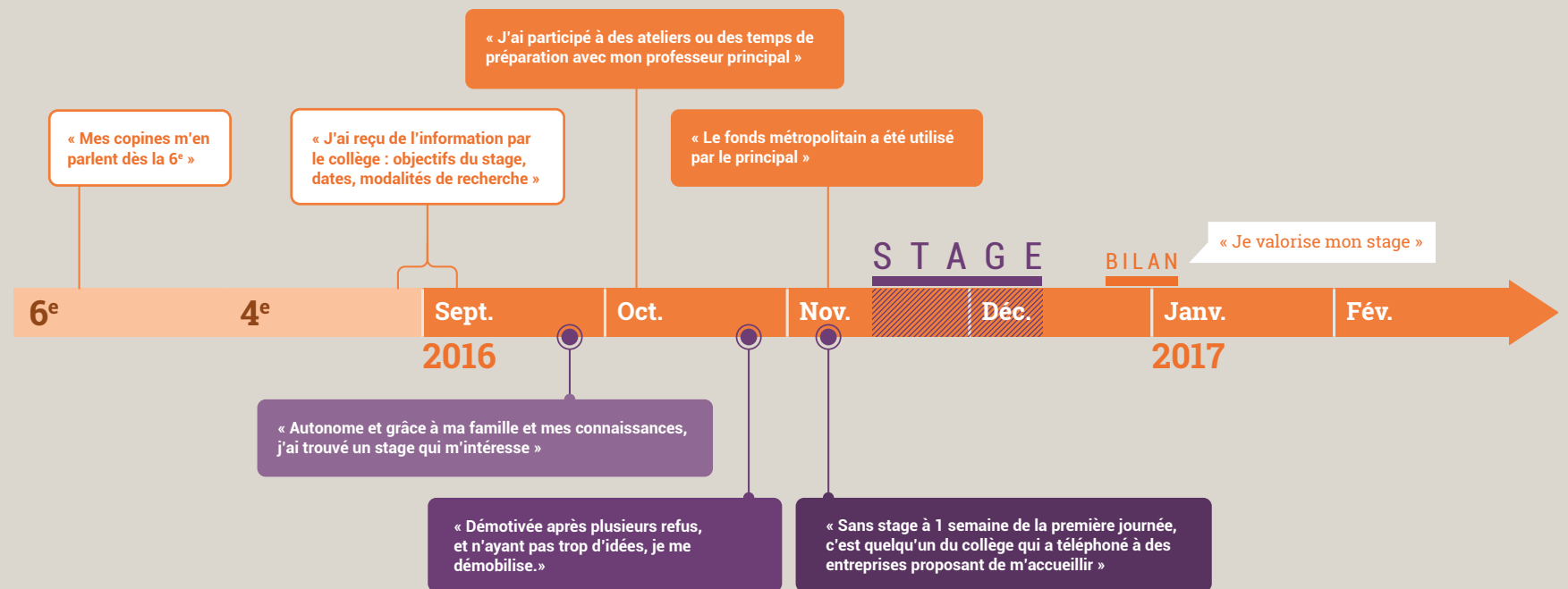


Stage de troisième : comment favoriser l'accès à tous ?

Parcours avant 2017

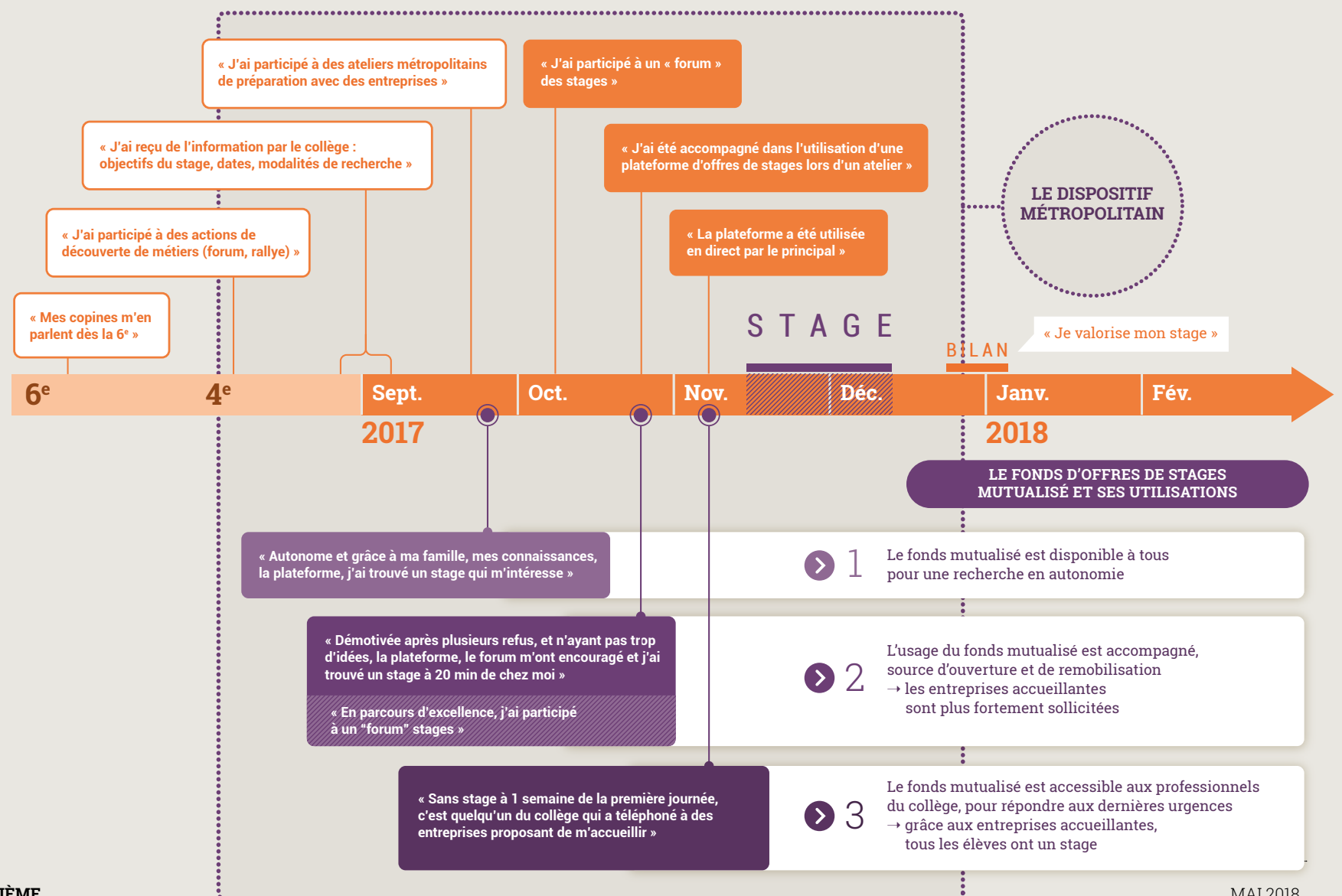


Le parcours de Clara 14 ans, jusqu'à son stage de 3^e



À la rentrée 2017

Le parcours idéal issu des échanges avec le comité de suivi de l'évaluation



À la rentrée 2017/2018, le dispositif s'est consolidé, déployé et s'adresse désormais à 17 collèges métropolitains de Nantes, Saint-Herblain, Rezé et Orvault. Il repose sur un parcours en 3 étapes :

ÉTAPE

1

UN SOCLE COMMUN

Des actions de préparation en amont du stage, au sein des collèges, animées par les clubs d'entreprises (un club d'entreprise référent pour chaque collège) et plus largement par les acteurs du territoire dont les objectifs suivants sont partagés par tous :

- faire émerger des idées, des envies
- ouvrir le champ des possibles
- apprendre à se présenter
- se familiariser avec les codes et les attentes du monde de l'entreprise

ÉTAPE

2

UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE UNIQUE D'OFFRES DE STAGES

Cette plateforme comporte deux espaces :

- un espace est ouvert à tous les collégiens sur l'ensemble du département depuis le 25 septembre 2017 via «stage3e.loire-atlantique.fr» ou «stage3e.nantesmetropole.fr» pour rendre accessible l'offre.
- un autre espace est réservé aux collèges partenaires avec :
 - les informations sur le dispositif métropolitain dont ils peuvent se saisir
 - les dates des temps forts du territoire liés à la découverte des métiers
 - des outils à mobiliser pour la recherche et l'accès aux stages de 3^e

ÉTAPE

3

LA REMOBILISATION

Pour les élèves qui rencontreraient des difficultés à trouver un stage de qualité, une action de remobilisation est proposée à travers un temps de rencontre physique entreprises/jeunes : des jeunes préalablement identifiés par le principal du collège avec des entreprises accueillantes proposant une ou plusieurs offres de stages.

VU D'AILLEURS

Un travail de benchmark a permis d'alimenter les réflexions sur l'outil numérique. Ailleurs, les plateformes - plus particulièrement les initiatives luttant contre les inégalités sociales - possèdent un accès sécurisé avec des offres directement transmises aux collèges, voire aux collégiens identifiés comme prioritaires. Lorsque les offres sont destinées aux professionnels des collèges, et non directement aux jeunes, les problématiques rencontrées s'apparentent à celles vécues dans le cadre de l'expérimentation : mobilisation tardive ou sous-utilisation.

Il existe une multiplicité d'offres de plateformes sur des territoires imbriqués (région, département...). L'enjeu souligné est alors de rapprocher les propositions sur un territoire pertinent pour offrir aux jeunes et aux entreprises un accès facilité. Pour finir, il s'agit de ne pas négliger les moyens nécessaires à l'animation des partenariats, la mobilisation des acteurs, la gestion de l'outil, l'accompagnement des entreprises et des collèges.



Politique publique de l'emploi et de l'innovation sociale

STAGE DE TROISIÈME : comment favoriser l'accès à tous ?

Afin de faciliter l'accès aux stages de 3^e pour les collégiens dépourvus de réseau, dans le cadre du Pacte métropolitain pour l'emploi, une démarche partenariale a été conduite de septembre 2015 à décembre 2016. Après une première année expérimentale, la Métropole s'est interrogée : quels sont les usages et les attentes des parties-prenantes ? Quels sont les conditions et outils d'une action commune ? Quel déploiement du dispositif ? Jeunes, familles, collègues, entreprises, acteurs associatifs, collectivités et institutions pilotes ont été mobilisés pour évaluer et formuler des recommandations opérationnelles pour la rentrée 2017.

Sommaire

Enjeux

- ▶ Entretien avec Pascal Bolo, Vice-président de Nantes Métropole en charge des finances, de l'évaluation des politiques publiques, de l'emploi, du sport de haut niveau, et des équipements sportifs d'intérêt métropolitain

1

Méthode

- ▶ Une démarche partenariale associant tous les acteurs

2

Analyse

- ▶ L'expérimentation, une première étape vers le déploiement du dispositif
- ▶ POINTS DE VUES : William Marois, Recteur de la Région Académique des Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes
Christine Orain, Conseillère départementale de Loire Atlantique et Vice-présidente à l'éducation et à la politique éducative

3

Préconisations

- ▶ Ce qui va changer

8

Enjeux

Pascal Bolo

Vice-président de Nantes Métropole en charge de l'emploi

«L'égalité constitue le fil rouge»

Quel a été le point de départ de cette évaluation ?

Pascal Bolo : L'objectif était de vérifier l'efficacité du dispositif mis en place, à destination de plusieurs collèges ligériens, ayant pour but d'améliorer l'accès au stage de 3^e et de juger de la pertinence de son extension. L'origine de cette expérimentation vient d'une simple constatation : ces stages représentent la première occurrence où éclate au grand jour la différence et l'inégalité entre les collégiens qui ont du réseau et ceux qui n'en



ont pas. L'égalité constituant le fil rouge du mandat de Johanna Rolland, il nous a semblé nécessaire d'impliquer la puissance publique pour fédérer des réseaux d'entreprises et sensibiliser les responsables des collèges. Ce, afin que tous les élèves concernés trouvent un stage de qualité et que les phénomènes de discrimination puissent être compensés. Avec en ligne de mire le fait d'ouvrir l'horizon de ces jeunes en matière de champs professionnels, en vue de leur future orientation. L'évaluation était d'autant plus intéressante que ce dispositif est partenarial avec le Conseil départemental et l'Éducation nationale. Il était donc essentiel que tous les acteurs concernés puissent s'exprimer sur sa validité et que l'on puisse ajuster ce qui devait l'être.

Quels enseignements avez-vous tiré de cette démarche ?

Déjà, nous avons pris note de la pertinence du dispositif au regard de l'objectif initial qui était donc de faire en sorte que tous les collégiens puissent

trouver un stage dans de bonnes conditions. Nous avons aussi remarqué que la mobilisation partenariale avait des effets tout à fait positifs, notamment en termes de prises de contact entre les réseaux d'entreprises et les collèges qui n'ont pas vraiment l'habitude de se parler. De quoi apporter une véritable plus-value. Nous avons également constaté qu'il ne fallait pas sur-solliciter les mêmes réseaux et les mêmes entreprises, et parfois mieux les cibler. Ainsi, il s'agit de mieux ajuster l'offre et la demande, mais aussi de privilégier la découverte de nouveaux secteurs, de nouveaux métiers. Pour que le lieu d'habitation et l'influence des parents ne soient pas les seuls critères dans le choix du stage. Enfin, cette évaluation nous a permis de prendre conscience qu'il est essentiel de porter une attention particulière aux élèves des collèges non situés en Réseau d'Éducation Prioritaire (REP) mais qui connaissent également des difficultés à trouver un stage. Nous devons continuer de proposer plus de solutions sur-mesure en fonction de chaque jeune.

Quelles vont être les mises en œuvre ?

À la suite de l'expérimentation, puis de l'évaluation, il a été décidé de consolider et de déployer le dispositif dès la rentrée 2017. Cela se traduit par la mise en place dans les collèges d'actions de préparation, animées par des clubs d'entreprise, en amont du stage. Ensuite, une plateforme numérique commune, alimentée par des offres d'acteurs du secteur public comme privé, a été mise à disposition de tous les collégiens du département. Par ailleurs, une action de remobilisation a été initiée afin de faire se rencontrer les jeunes et des représentants d'entreprises. En outre, le dispositif est passé de 10 à 17 collèges. Soit l'ensemble des établissements situés en Réseau d'Éducation Prioritaire ou en Quartier Politique de la Ville à Rezé, Orvault, Saint-Herblain et Nantes.

Analyse

L'EXPÉRIMENTATION, UNE PREMIÈRE ÉTAPE VERS LE DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF

L'évaluation fait état d'un dispositif riche, diversifié et porté par les acteurs du monde économique, mais encore peu lisible et sous exploité. Son déploiement devra soutenir la cohérence du parcours des collégiens dans leur recherche et s'appuyer sur un partenariat affirmé.

En classe de 3^e, les élèves doivent tous réaliser un stage d'observation. Ce stage donne à l'élève l'occasion de découvrir le monde professionnel, de se confronter aux réalités concrètes du travail et de préciser son projet d'orientation. Or, les jeunes ne sont pas tous égaux devant l'accès au stage, en particulier les jeunes dépourvus de réseau.

Ainsi, dans le cadre du Pacte Métropolitain pour l'Emploi, Nantes Métropole, la Ville de Nantes et le Conseil Départemental de Loire Atlantique, en lien étroit avec le Rectorat, ont engagé en 2016 une action partenariale et expérimentale pour faciliter l'accès des collégiens aux stages de 3^e, et en particulier pour ceux dépourvus de réseau : un enjeu fort d'égalité sociale et territoriale.

Dix collèges appartenant au Réseau d'Éducation Prioritaire et/ou inscrits en Quartiers Politique de la Ville de la métropole nantaise se sont portés volontaires pour participer à l'expérimentation visant à :

- s'appuyer sur des réseaux d'entreprises particulièrement mobilisés dans la préparation à la recherche de stages ;
- bénéficier d'offres de stages dédiées ;
- mobiliser les réseaux d'entreprises pour appuyer la recherche de stages sur des métiers spécifiques, plus difficiles d'accès encore.

Cette expérimentation a donné lieu à une évaluation destinée à valider la pertinence des propositions faites aux collèges et aux jeunes avant d'envisager un déploiement l'année suivante. L'objectif de cette démarche participative et évaluative : aboutir à un scénario opérationnel et partenarial pour la rentrée 2017.

Méthode

LE PILOTAGE DE LA DÉMARCHE :

La démarche s'est déroulée de janvier à juillet 2017 autour d'un comité de suivi partenarial co piloté par Nantes Métropole/Ville de Nantes et le Conseil Départemental de Loire Atlantique en lien étroit avec le Rectorat. Ce comité a réuni les acteurs impliqués dans le champ de l'accès aux stages :

- des représentants du monde économique (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'Agriculture, Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire, Ecosolies, MEDEF, ADN Ouest),
- des clubs d'entreprises (Escalade Entreprises, Un Parrain 1 emploi, FACE, Entreprises Dans la Cité, Centre des Jeunes Dirigeants, Les Entreprises Pour la Cité),
- de l'Éducation nationale (Représentants du Rectorat, Université de Nantes, 10 collèges),
- des acteurs de l'emploi (Maison De l'Emploi, Mission Locale, École de la Deuxième Chance),
- des syndicats (UNSA, CFDT),
- des collectivités (Villes de Rezé, Saint-Herblain et Orvault).

Les acteurs ont été associés à toutes les étapes de la démarche évaluative : définition des questionnements, collecte des points de vues, formalisation des préconisations et pistes d'actions avec l'appui des cabinets d'études Catalys Conseil et Idea Recherche. Celles-ci ont été mises à l'arbitrage du Comité de pilotage du Pacte Métropolitain pour l'Emploi, en juin 2017.

3 GRANDES QUESTIONS POSÉES DANS L'ÉVALUATION :

1. Quels enseignements tirer de l'expérimentation en cours ?
2. Comment ajuster et déployer cette expérimentation en réponse aux besoins et en écho avec les initiatives du territoire ?
3. Comment garantir un socle d'intervention cohérent sur le territoire ? Quel cadre et quels outils pour agir collectivement ?

UNE MÉTHODOLOGIE EN 4 VOLETS :

L'évaluation a consisté à interroger toutes les parties prenantes de l'expérimentation : jeunes bénéficiaires et non bénéficiaires, relais, accueillants et accompagnants, par le biais d'entretiens (physiques ou téléphoniques) et/ou de questionnaires électroniques.

VOLET 1 Les élèves de 3^e :
- 4 classes de 3^e ont été rencontrées en face à face au sein de trois collèges partenaires de l'expérimentation : la Durantière, Debussy, Gutenberg et d'un collège hors expérimentation : Rutigliano ;
- un questionnaire a été complété par 100 élèves de 3^e du collège Hector Berlioz.

VOLET 2 Les principaux des collèges :
tous les principaux des collèges de l'expérimentation ont été interviewés :
- 9 principaux de collèges en face à face ;
- 1 principal avec son équipe de professeurs principaux.

VOLET 3 Des jeunes et des acteurs de territoire
des quartiers du Breil et des Dervallières ont été rencontrés à l'occasion d'une réunion.

VOLET 4 Les entreprises accueillantes :
31 entreprises sur 46 ayant proposé des stages ont été interrogées par différents moyens : des questionnaires et/ou des entretiens téléphoniques.

1 Stendhal, Sophie Germain, Debussy, La Durantière, Aristide Briand, Rosa Parks, Hector Berlioz, Salvador Allende, Pont Rousseau, Gutenberg

Analyse

UN STAGE PERMETTANT LA DÉCOUVERTE DU MONDE DU TRAVAIL ET DE L'ENTREPRISE				
LE STAGE A PERMIS DE...	Tout à fait	Plutôt oui	Pas vraiment	Pas du tout
...découvrir le monde du travail et de l'entreprise				
...mieux comprendre ce qu'est un ou des métiers				
...découvrir ses points forts				
...trouver ou de confirmer une idée de métier pour plus tard				

source : IDEA Recherche, 2017 * retour des élèves de 3^e interrogés

Des actions préparatoires plébiscitées mais pas toujours lisibles

L'objectif de cette phase est de préparer les élèves aux codes et postures en entreprise, à l'ouverture du champ des possibles, à travailler sur la représentation des métiers afin de les outiller et de leur faciliter ce premier contact avec le monde professionnel. Pour ce faire, un club d'entreprises référent a été proposé à chaque collège, que ce dernier peut mobiliser pour réaliser des interventions auprès des élèves.

L'évaluation révèle que les actions de préparation au stage de 3^e conduites au sein des collèges participants à l'expérimentation sont variées : ateliers, rencontres de professionnels. Ces actions abordent des thématiques diverses et s'appuient souvent sur la production d'outils classiques empruntés à la recherche d'emploi (CV/lettre de motivation). L'appui des clubs d'entreprises partenaires n'a pas toujours été mobilisé dans cette phase.

Une boîte à outils est également proposée aux élèves dont le contenu varie. Elle peut être composée d'outils d'appui à la recherche de stage, de livret de stage permettant d'accompagner toute la démarche ou encore de ressources mises en ligne.

Les acteurs initiateurs et contributeurs varient ; il peut s'agir des clubs d'entreprises, des professeurs principaux ou encore d'acteurs présents sur le territoire comme des acteurs de l'emploi, des associations de quartier...

«L'expérimentation doit permettre pour chacun de pousser les lignes, de sortir de son cadre habituel de travail (au niveau des entreprises, des institutions, de l'Éducation nationale...)»

Entreprise

L'expérience des acteurs a permis d'identifier des thématiques estimées incontournables dans la préparation au stage :

- les objectifs du stage, les aspirations, les envies ;
- les outils de la recherche de stage ;
- l'entrée en contact avec l'entreprise ;
- le premier jour en entreprise ;
- les codes de l'entreprise, la posture.

Cette phase de préparation a des effets très positifs sur les collégiens en termes de dynamisme et de mobilisation. Un dynamisme qu'il s'agit de maintenir tout au long de la recherche réalisée par le collégien, jusqu'à l'accord de l'entreprise pour l'accueillir, au risque qu'il ne s'essouffle.

Un fonds métropolitain d'offres de stages de qualité mais sous exploité

Un fonds d'offres de stages dédié a été mis à la disposition des collèges partenaires. Représenté sous la forme d'un fichier, avec des règles d'utilisation fixées, il a pu voir le jour grâce à la mobilisation des réseaux économiques et des entreprises du territoire métropolitain. L'enjeu était d'ouvrir le champ des possibles et de recueillir des propositions de stage de secteurs et d'entreprises variés. Les propositions de stage ont été mises à disposition d'un interlocuteur identifié dans chacun des collèges partenaires avec une notice d'utilisation associée.

En 2016, le fonds métropolitain a rassemblé 104 offres de stages proposées par 46 structures. Les secteurs d'activités représentés sont très variés et permettent de répondre à une diversité de besoins (cf. tableau fonds métropolitain d'offres de stages). L'accès aux entreprises privées est particulièrement valorisé par rapport aux offres habituellement proposées dans ce type d'outils. Par ailleurs, la géographie des offres de stages correspond globalement aux territoires des collèges et permet de favoriser l'enjeu de la mobilité des jeunes.

Les entreprises se sont particulièrement mobilisées sur la découverte de l'entreprise et de ses métiers ; certaines d'entre elles proposent des parcours. Une majorité des structures accueillantes interrogées témoignent de l'importance d'identifier un tuteur pour le stagiaire. Cet élément permet de montrer une marque d'engagement de la part de l'entreprise, mais avant tout, de structurer le parcours du stagiaire dans l'entreprise. Si un tiers des structures accueillantes semblent outillées (charte, guide du tutorat, de l'accueil des stagiaires...), les deux autres tiers ne le sont pas. Parmi celles-ci, la moitié aimerait disposer de tels outils (plutôt les plus petites structures de l'échantillon non dotées de service Ressources Humaines).

«On trouvera toujours un stage, il y a des plans de secours, mais trouver un stage là où on veut c'est plus compliqué quand on ne connaît personne»

Élève de troisième

LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'OFFRES DE STAGES année scolaire 2016-2017		
SECTEUR	Nombre d'offres	Nombre de structures
Secteur public (Université, Justice, La Poste)	38	3
Laboratoire/recherche/scientifique	2	2
Industrie/mécanique/BTP	10	8
Propreté/Multiservices	4	4
Numérique	7	5
Hôtellerie/Restauration	9	8
Commerce/Distribution/Grande distribution	2	2
Banque/finance	9	3
Communication/médias	2	1
Service aux entreprises et aux personnes	9	2
Economie sociale et solidaire	9	5
Divers Artisanat	3	3
TOTAL	104	46

Source : Catalys conseil - Nantes Métropole, 2017

Un lien collège/entreprise accueillante a lieu la plupart du temps pendant le stage : visites de stage sur site ou contacts téléphoniques. Enfin, les entreprises accueillantes qui ont répondu au questionnaire ont quasiment toutes réalisé un bilan avec leur stagiaire.

Un fonds d'offres de stages jugé utile et pertinent

- Des entreprises accueillantes engagées et convaincues, réactives. Toutes celles qui ont accueilli un stagiaire souhaitent réitérer l'expérience. Et un tiers d'entre elles est prête à témoigner ;
- une cible conforme à l'enjeu de lutte contre les inégalités sociales et territoriales ;
- la qualité du fonds permet de répondre à la diversité des besoins des élèves de 3^e en général, et des publics cibles du dispositif en particulier ;
- un outil dont la praticité est valorisée, avec des informations claires et complètes.

Analyse



Cependant, malgré l'importante mobilisation des entreprises, le nombre d'offres pourvues montre que le potentiel proposé par le fonds métropolitain a été sous utilisé, et ce pour différentes raisons.

D'abord pour des questions de temporalité : un début d'expérimentation et un fonds arrivé peut-être un peu tardivement, ajouté à une prise de conscience *a posteriori* des jeunes et des familles, persuadés qu'une candidature équivaut à un stage. Ensuite, les modalités d'usage du fonds n'ont pas permis d'atteindre totalement les objectifs : un outil qui n'était pas adressé en direct aux collégiens, un recours aux propositions de stage par les collèges à la dernière minute afin de laisser les élèves autonomes dans leur recherche. Or, les principaux des collèges le disent, à l'approche du stage, le nombre de jeunes sans stage n'est finalement pas très important. Pour finir, la multiplicité des supports d'offres de stages (plateforme interne du Conseil Départemental de Loire Atlantique, offres de l'Unité stage de Nantes Métropole/Ville de Nantes, fonds métropolitain, offres en provenance d'initiatives locales ou en provenance directe de clubs d'entreprises, mobilisation des réseaux personnels...) à destination des mêmes collèges génère de la complexité et un manque de lisibilité.

Des réseaux d'entreprises mobilisés pour faire découvrir des métiers spécifiques

Les jeunes ont évoqué de manière récurrente leur difficulté à découvrir des métiers parfois très spécifiques. Le fonds métropolitain permet de répondre en partie à ce type de besoins grâce à la diversité des secteurs représentés. Huit structures nous disent avoir été contactées sur des demandes ayant trait au métier d'avocat, aux métiers de l'informatique, du numérique, de la recherche scientifique.

Ce type de mobilisation nécessite une certaine anticipation sur le repérage des souhaits d'aller vers des métiers plus difficiles d'accès et de proposer des offres de manière anticipée.

« Beaucoup de collégiens ont du mal à trouver une entreprise et se rabattent sur un choix par défaut ou sur les employeurs des parents, c'est une source d'inégalité pour les enfants qui n'ont pas un carnet d'adresses. Le nouveau dispositif est un vrai plus ! »

Principal adjoint de collège

Un système d'acteurs et une gouvernance affirmés au travers de l'expérimentation

Le parti-pris de l'expérimentation relevait de la conviction qu'une coopération renforcée des acteurs du territoire (acteurs et réseaux économiques, représentants de l'Éducation nationale, institutions, collectivités, associations) permettrait aux jeunes les plus éloignés du monde économique d'accéder à un stage de qualité en rendant plus accessible l'entreprise, plus lisibles les possibilités offertes par le territoire.

Effectivement, après une année d'expérimentation, tous sont convaincus de la nécessité de travailler ensemble, de se coordonner et surtout de développer une culture commune et une compréhension partagée des besoins, des systèmes de contraintes de chacun pour mieux travailler ensemble. Un partenariat qui a du sens pour l'ensemble des acteurs et qui fédère.

Le travail de coordination d'ores et déjà engagé par Nantes Métropole et la Ville de Nantes avec le Département de Loire-Atlantique, en articulation avec le Rectorat, est souligné par les acteurs. Une dynamique s'est créée sur le territoire et l'évaluation nous montre qu'elle en est à ses fondements. Les acteurs apprennent à travailler ensemble. La relation s'installe et les modalités de coopération restent encore à stabiliser.

William Marois

Recteur de la Région Académique des Pays de la Loire et de l'Académie de Nantes

Quels enseignements avez-vous tiré de cette démarche d'évaluation partenariale ?

Déjà, ce genre d'opération montre qu'un partenariat entre l'État et les collectivités peut conduire à des actions fructueuses. C'est particulièrement vrai dans cette Académie où nous parvenons à avancer de concert au-delà même des textes législatifs. Plus concrètement, une des missions de l'Éducation nationale est de préparer à une insertion, notamment professionnelle, réussie. Aussi, plus les jeunes peuvent découvrir un certain nombre de métiers tôt dans leur cursus mieux c'est, afin de les aider à préparer leurs orientations et choix futurs. Ces stages participent à former les citoyens de demain. Pour cela, il faut donc que l'on ait des entreprises, des associations, des collectivités qui acceptent de jouer le jeu et de consacrer du temps à l'accueil et à l'accompagnement des collégiens. Par ailleurs, grâce à leurs parents, certains jeunes bénéficient d'un réseau de relations leur permettant de trouver facilement un

lieu d'accueil pour effectuer un stage. Mais ce n'est pas le cas de tous. L'objectif est donc de contribuer à l'égalité des chances. Notre projet académique a pour ambition de ne laisser personne au bord du chemin. Il nous incombe donc de trouver des stages intéressants et épanouissants pour chaque élève.

« L'objectif est de contribuer à l'égalité des chances »

A cet effet, quelles sont les mises en application à venir ?

Tout d'abord, il est essentiel de continuer à faire connaître le dispositif auprès des élèves et des familles, d'insister sur l'importance pédagogique du dispositif.

Ensuite, il faut également essayer d'impliquer davantage de lieux d'accueil et les diversifier, en sensibilisant sur l'intérêt de la démarche. Au tout début, Nantes Métropole et le Département ont d'ailleurs montré la voie en accueillant de nombreux collégiens. En clair, il est primordial de poursuivre notre engagement pour que tous les élèves aient les mêmes chances dans leur formation.

Christine Orain

Conseillère départementale de Loire Atlantique et Vice-présidente à l'éducation et à la politique éducative

Existe-t-il une réelle préoccupation autour de la question des stages de 3^e ?

Ce stage obligatoire est source de nombreuses interrogations chez les parents, les collégiens et les proviseurs de collège. Il revêt pourtant un réel intérêt car il est un premier pas vers l'émancipation et peut être à l'origine de vocation. C'est pour cela qu'il nous a semblé essentiel de réfléchir à la meilleure façon de renforcer cette offre éducative en la rendant plus lisible, plus accessible et plus diverse.

Quels ont été les enjeux de cette expérimentation pour le Conseil départemental ?

L'important est que chaque jeune puisse accéder à un stage de qualité et que ce premier contact avec le monde professionnel se traduise par une relation positive à l'entreprise. Nombreux sont les collégiens à en avoir une vision erronée. En changeant cela, nous pouvons contribuer à redonner du sens aux études de certains. Par ailleurs, ce stage doit

permettre aux jeunes de découvrir des métiers parfois méconnus, de changer leur représentation de certaines professions – qui sont souvent celles qui recrutent le plus. Enfin, il est primordial de faire bouger les lignes concernant le « genre » des métiers.

Quels enseignements avez-vous tiré de cette démarche ?

Le maillage d'offres de stage doit couvrir l'ensemble du département. Il s'agit aussi d'encourager les collégiens à sortir de leur périmètre géographique, de leur zone de confort, afin d'élargir leurs perspectives.

Nous souhaitons également une plus grande diversification des offres. Nous allons ainsi rencontrer les clubs d'entreprises de Loire-Atlantique pour les sensibiliser à ce sujet. Tout comme nous allons renforcer notre partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Département. En outre, je pense qu'il serait intéressant que des visites d'entreprises soient programmées dès la 4^e.

Préconisations

Ce qui va changer

L'ensemble des résultats a été présenté en comité de pilotage du Pacte Métropolitain pour l'Emploi en juin 2017. Dans ce cadre ont été validés la consolidation et le déploiement du dispositif pour la rentrée 2017 autour des enjeux et actions suivants :

- 1 | **Des actions de préparation** avec les collèges partenaires, en mobilisant les réseaux économiques pour accompagner et outiller les élèves en amont de leur recherche de stage.
- 2 | **Une plateforme numérique unique et partagée**, accessible directement aux jeunes avec l'appui du collège, abondée par les offres des entreprises, d'associations et des collectivités pour permettre une cohérence et une visibilité du potentiel métropolitain d'offres de stages.
- 3 | **Une action de type « forum stage »** destinée aux jeunes les plus en difficulté, avec des entreprises volontaires engagées en RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) pour permettre le rapprochement école-entreprise et la découverte des secteurs d'activités et de l'environnement professionnel.
- 4 | **L'élargissement du dispositif à de nouveaux collèges partenaires** (tous les collèges en REP/REP+(Réseau d'Éducation Prioritaire), et/ou inscrits en Quartiers Politique de la Ville) en partenariat avec les communes concernées, l'Éducation nationale et le Conseil Départemental Loire Atlantique.
- 5 | **Un temps de communication avec les acteurs** impliqués à la rentrée 2017 pour fédérer et officialiser le travail partenarial sur le territoire.



Le dispositif consolidé est présenté dans le feuillet central.

Pôle Dialogue citoyen, évaluation et prospective

Nantes Métropole
2 cours du Champs de Mars
44923 Nantes Cedex 9
www.nantes.fr > lescahiers

LES CAHIERS DE L'ÉVALUATION des politiques publiques ont pour objet de répondre aux engagements de transparence et de publicisation des résultats d'une démarche d'évaluation qui associe les citoyens et la société civile. Les cahiers participent ainsi de l'animation du débat public sur des questions qui croisent les politiques publiques locales et sujets de société que la Ville et la Métropole souhaitent partager avec les acteurs locaux et nationaux. Les cahiers s'inscrivent dans l'engagement à développer une pratique de l'évaluation qui s'appuie sur les principes de la Charte de la Société Française de l'Évaluation des politiques publiques.

Directeur de publication : Pascal Bolo
Co-directrices de la publication : Francine Fenet et Sandra Rataud
Rédaction : Valérie Verpeaux (Catalys Conseil), Amandine Babarit (Chargée de mission), Sophie Gate (Chargée de mission), Mathieu Perrichet (journaliste)

Ont participé à ce numéro :
Emmanuelle Chevillon, Céline Schroeder, Audrey Daniel, Laëtitia Degoulange
Coordination : Christine Alaimi
Mise en page : Duplijet
Impression : Hauts de Vilaine
Diffusion : 500 exemplaires